Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260528-2026_062_DEL-DE

Theix Noyalo

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 28 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, jeudi 28 mai à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 19 mai 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire.

Etaient présents : M. Sébille, Mme Le Bodic, M. Thébaut, M. Rigault, M. Célard, Mme Le Cadre, Mme Célard, M. Berthe, Mme Perrin, M. Le Douairon, Mme Charbonnier, Mme Lecomte-Durouil, M. Hazo, Mme Rebout, M. Duranton, Mme Leclere, M. Mouaci, M. Oudar, Mme Le Floch, Mme Gicquel, Mme Marroi, M. Roudaut, Mme Guillou, M. Morio, Mme Ogier.

Absents ayant donné pouvoir :
Monsieur Pedron à Monsieur Thébaut
Monsieur Guilbaud à Monsieur Sébille
Madame Pasquier à Madame Lecomte Durouil
Monsieur Valiente à Madame Le Bodic
Madame Kéryjaouen à Monsieur Célard
Monsieur Groyer à Madame Perrin

Absents : Madame Ménahèze, Monsieur Charcosset

Secrétaire de séance : Thierry Duranton

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 25

Absents : 2

Nombre de pouvoirs : 6

Votants : 31

2026-05-28- N°AG 062/2026 – DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE MORBIHAN ENÉRGIES

Monsieur le Maire expose le bordereau suivant

Par délibération du 2 avril dernier, le conseil municipal a délibéré afin de déterminer le nom des représentants communaux auprès du SDEM.

Titulaires	Suppléants
SEBILLE Christian	HAZO Christophe
DURANTON Thierry	CELARD Alain

Conformément aux statuts du SDEM, la collectivité dispose de deux titulaires. Cependant il n'y a pas de suppléants à désigner comme cela fut fait le 2 avril 2026.

De ce fait il est proposé à l'assemblée de modifier la représentation communale comme suit :

Titulaires
CELARD Alain
DURANTON Thierry

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260528-2026_062_DEL-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

ANNULE ET REMPLACE le bordereau 052/2026 du 4 avril 2026 comme suit :

Titulaires
CELARD Alain
DURANTON Thierry

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires afin de faire appliquer ce bordereau.

A Theix-Noyalo, le 28 mai 2026

Le Maire,

Christian SEBILLE